

Visite médicale (pour carte vie privée et familiale)

Par nouredine, le 12/08/2013 à 19:45

Bonjour à toutes et à tous,

Je viens de recevoir une lettre de la préfecture du calvados me demandant de me présenter au guichet pour signer une demande de visite médicale. Si quelqu'un a déjà fait cette démarche, peut il me renseigner sur cette démarche, comment se passe cette visite et que se passe t'il après?

Merci de vos réponses